

Mardi ⁽⁷¹⁾ 7. décembre, 1762.
 L'assemblée étant composée de
 M. le Marquis de Montmirail Delisle,
 d'homme honoraire.

Mellot, de Jumièu, Guettard, &
 Morand, D'Alembert, & Maraldi, &
 de Clairan, Camus, l'abbé Vollet,
 Clairant, Lemouine, Duhamel, de la
 Condamine, Buisson de Montigny,
 Bourdelin, Desbouchy pensionnaires.

Mulot, Genon, Heissant, de la Lande,
 Deparcieux, Binet, Bugeux, Ellet,
 de Tournière, associés.

Bruce, Adanson, Brisson, Buffon,
 d'Auxerre, l'abbé Dehappe & Noy,
 adjoints.

M. Duhamel, a fait voir plusieurs
 brins de paille aplatis et très carrés
 et a dit qu'il en étoit venu cette année,
 un grand nombre de cette manière.

M. D'Alembert, a lu la réponse
 suivante à M. Bernouilly, que l'au-
 d'émie, m'a chargé de communiquer
 à ce dernier et de lui demander s'il
 juge à propos que son mémoire paraisse
 en mil Sept cent cinquante huit.

Mr. Bernouilly, se plaint dans
une lettre qu'il a écrite à l'Académie,
de ce que j'ai attaqué son mémoire sur
l'innoculation, avant que ce mémoire
fut imprimé. ma réponse à ce reproche
est bien simple. mon mémoire sur
l'innoculation a été lu à l'Académie
le douze novembre, mil sept cent
soixante; J'y ai cité et même avec
éloge, celui de Mr. Bernouilly, comme
antérieur au mien; et ces deux mémoires
auroient été imprimés chacun avec sa
date, dans le volume de mil sept cent
soixante, mais l'impression de nos
mémoires étant prodigieusement retardée,
et n'ayant pas jugé à propos d'attendre
que le mien parût au bout de six ans
de lecture, je me suis déterminé à
l'imprimer avec sa date dans mes
opuscules imprimés avec l'approbation
et sous le privilège de l'Académie.

Ce n'est pas ma faute, si
l'écrit de Mr. Bernouilly, n'a pas
paru plutôt: au reste, il importe fort
peu à l'innoculation, qui est ici la
seule chose vraiment intéressante pour

le Public, que j'ai combattu les idées
 de M. Bernouilly, avant ou après
 l'impression de son mémoire; il importe
 seulement de savoir si j'ai tort ou
 raison. Si j'ai tort, M. Bernouilly
 est très en état de se défendre; et
 son mémoire n'y perdra rien. Si j'ai
 raison, il est à portée de faire usage
 de mes remarques et son mémoire
 pourra y gagner.

Quant à présent, M. Bernouilly,
 se borne pour toute réponse, à déclarer
 poliment, que je suis très peu au fait
 de la matière et des phénomènes
 aussi bien que de la théorie de la
 probabilité que j'y mêle, je pourrais
 lui faire le même compliment, car je
 n'en suis pas pourquoy, il en auroit le
 droit exclusif; mais persuadé comme
 je le suis, que dans tout son calcul sur
 l'innoculation de la petite vérole, il
 n'a point en effet saisi le véritable état
 de la question; j'ai mieux aimé me
 contenter de le prouver avec politesse
 que de me borner comme lui, à le dire
 d'une manière injurieuse. c'est, qu'il

me soit permis de le remarquer, et
d'autant plus déplu de la part de
M. Bernouilly, que tout le fait que
j'ai pu la liberté de ne pas être de
son opinion et en particulier dans
l'écrit dont il se plaint. Je lui toujours
combattu avec les regards que je lui
devois jusqu'à sa lettre et que je me
dois encore à moi même depuis
qu'il m'en a manqué.

M. Bernouilly, prétend que sans
lui je n'aurois pas pensé à assujétir
l'innoculation au calcul comme si j'avois
ensuyé cette question sous le même point
de vue que lui ou même sous un point
de vue approchant. Auroit plusieurs de
mes conférences pour me rendre ce
témoignage que j'étois occupé de
l'innoculation lorsqu'on venoit d'en écrire
et avant que M. Bernouilly, eut rien
ensuyé à l'Académie sur ce sujet.

il ajoute dans sa lettre que ma
théorie est prise de la fièvre; ce reproche
est d'autant plus surprenant que ma
théorie tend au contraire à prouver que
toute celle de M. Bernouilly, porte à

faux.

il me reproche de m'être renfermé dans une analyse abstraite; c'est que j'en ai peut-être comme lui devoir établir de grands calculs sur des hypothèses vagues dans une matière où il s'agit de la vie de l'homme. quand nous aurons les faits qui nous manquent, et quand on aura trouvé une méthode pour appliquer la théorie des probabilités à l'immolation, méthode qui nous manque aussi, comme je crois l'avoir très clairement prouvé, alors on pourra dresser des tables arithmétiques, très utiles sur les avantages ou les inconvénients de l'insertion de la petite parole; jusque là, je crois que des calculs prématurés répandront peu de jour sur cette matière.

M. Bernouilly, se plaint que je l'ai attaqué en plusieurs autres occasions; et il assure que j'ai toujours eu tort quoiqu'il n'ait pas daigné me répondre; cela est bientôt dit, mais si mes objections méritoient quelque réponse M. Bernouilly, aurait mieux fait de les réfuter; si, elles ne lui en

ont paru digne, pourquoy l'en
plaint il si amèrement, d'autant plus
que ces objections, je ne scaurois trop le
répéter, ont toujours été proposées de
ma part avec tout le regard possible.

J'ai présenté à l'Académie, un
mémoire de Monsieur de Mauvrelle,
sur une pierre de la membrane
qui tapise la bouche rendue
par l'expectoration; l'Académie a
nommé pour l'examiner M. M.
Guilleme et Delussolle.

J'ai présenté un mémoire
d'un inconnu sur le moyen de
préservir la petite vérole; M. M.
Malvian et Temon, ont été chargés
de l'examiner.

J'ai présenté à l'Académie, un
mémoire anonyme qu'on a donné
à examiner à M. M. le Moine et
Beyout.

L'Académie ayant procédé
suivant la forme ordinaire à l'élection
de deux sujets pour la place
d'associé étranger, vacante par la
mort de M. Brindley, la pluralité

Des Noix a été pour M. M. Simoulet
et Zanotti.

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]